



Cfdt: PARTOUT POUR TOUS

ORANGE

La LETTRE des élus

Direction Technique et du Système d'Information



Octobre 2022

Orientations DTSI : l'image reste floue avec le point de focus sur les orientations RCA/DTR et UPR



Les élus du CSE DTSI alertent une nouvelle fois sur ce dossier d'Orientations DTSI. Des réflexions sur une nouvelle organisation à DTSI avec la création de nouvelles entités qui auront un impact fort sur l'organisation et missions de RCA/DTR, des UPR et même des UI avec un changement de périmètre pour des salariés ! Rien de rassurant pour les salariés qui aimeraient avoir un peu de visibilité !

Plus concrètement, le dossier se traduit par une évolution des métiers, des changements d'activités, des **effectifs en baisse**, une **charge de travail en hausse** sur des métiers stratégiques, un budget plus contraint pour des objectifs très ambitieux et un calendrier serré avec peu de temps pour la mise en place ...

Quelle est le sens de cette transformation ? Le calendrier est-il bien choisi ?

Les élus DTSI s'interrogent le sens de cette transformation... Qu'apporte-elle au fonctionnement actuel ? Quelle amélioration de productivité est prévue ? Quel calendrier de mise en œuvre ?

Opérateur commercial ou opérateur industriel au service des opérateurs d'infrastructures ?

Les élus DTSI alertent aussi sur ces nouvelles structures envisagées : Opérateur commercial, Opérateur industriel au service des opérateurs d'infrastructures ? Comment les UPR peuvent-elles contribuer à faire de DTR un opérateur commercial ? Jusqu'à maintenant les UPR par exemple étaient considérées comme des centres de coût. Comment les UPR peuvent-elles évoluer pour qu'elles deviennent des centres de profits ?

Les élus DTSI alertent aussi sur la création de l'Opérateur industriel au service des opérateurs d'infrastructures, quelles sont les évolutions prévues, quels métiers concernés? Encore beaucoup de questions sans réponses !

Des réflexions de mutualisations d'activités des UPR :

Les élus DTSI alertent aussi sur les mutualisations d'activités... Comment vont-elles être faites, sur quels sites ? Pas simple de s'y retrouver entre les activités dites d'adhérence terrain et celle d'adhérence géographique ? Va-t-on garder tous les sites géographiques des UPR ? Où vont se faire les recrutements futurs ? Va-t-on pouvoir maintenir nos compétences sur tous nos sites ? Comment va-t-on suivre la charge de travail en local ? Pour les managers, y aura-t-il des postes proposées dans tous les sites des UPR? Si un encadrement à distance est prévu, quelle sera la taille d'équipe maximale ? Y aura-t-il une mutualisation des activités supports (RH, communication) ?

Des réflexions sur le design en UPR :

Les élus DTSI constatent que le souhait de rapprocher les activités Design Radio des activités de programme et déploiement mobile pose questions ! Les activités DESIGN sont réalisées aujourd'hui dans certains UPR par des salariés qui font à la fois du Design et l'Optimisation. Comment allez-vous séparer l'activité pour ces salariés ? Pour le rapprochement DESIGN avec APR ou DEP, comment allez-vous faire le choix et selon quels critères ?

La CFDT dit haut et fort : ECOUTEZ et ENTENDEZ vos salariés sur le terrain, ils n'ont pas forcément votre optimisme ou le même ressenti sur ces rapprochements et ces réorganisations à venir.

Les projets immobiliers : Fin de la mascarade !

Les élus CFDT, lors de la séance du mois du CSE d'octobre ont décidé de mettre un terme à ce qui ressemble à une mascarade depuis le début de la mandature. Malgré des discussions de centaines d'heures, ils ne parviennent pas à obtenir des améliorations des conditions de travail des salariés sur ces projets immobiliers. **Ces projets immobiliers (nouveaux bâtiments, déménagements) représentent environ 70% des sujets à l'ordre du jour du CSE DTSI. A force de ne rien obtenir, c'est un épuisement physique et moral pour toute l'instance.**

Pourtant, la dégradation des conditions de travail engendrée par ces projets, est démontrée par de multiples expertises. Les changements d'organisations du travail qui en découlent ne sont jamais abordés malgré les demandes répétées des élus CFDT du CSE.

La succession d'avis argumentés négatifs éclairés par



les travaux des CSSCT et les expertises de cabinets indépendants ne questionne pas la Direction DTSI. Elle poursuit ses projets sans tenir compte des mises en garde ou des propositions d'amélioration des représentants du personnel.

Vos élus CFDT ont également émis une alerte RPS (Risques psycho Sociaux) sur les membres de l'instance dont certains ont craqué lors de cette séance. Ils ont souhaité que tous les salariés soient informés de cette situation hors norme par une communication officielle du CSE DTSI.

17 salariés sur le carreau !

La DTSI va délocaliser la production et la maintenance d'une partie du réseau cœur du réseau mobile vers la Roumanie. Il s'agit des "vieilles technologies" voix sur 2G et 3G, voix sur IMS, USSD, Messaging et Data.

Bonne nouvelle ! Quelle ironie, les emplois seront chez Orange Roumanie et pas chez Nokia. C'est moins pire. **Mais c'est 17 collègues et un manager qui perdent leur travail. La CFDT aurait préféré que les emplois restent chez Orange en France, à Paris Ménilmontant et à Lyon.** Nous restons à côté de nos collègues pour les aider à retrouver une activité qui réponde à leurs attentes professionnelles et humaines.

La CFDT a demandé à la direction si ce transfert est le début du démantèlement de l'exploitation des réseaux français du fixe, du mobile, de l'IP vers Orange Pologne ou Roumanie. Nous n'avons pas obtenu de réponse. Pourtant nous sommes Opérateur d'Importance Vitale pour la nation. **Mais la DTSI ne réfléchit que par le gain financier.**

La CFDT a aussi interrogé sur l'impact Carbone du projet. **Là encore, la direction n'a pas pesé le coût total du projet et oublie grandement** que le mix énergétique de la Roumanie est composé de 33 % de gaz, 17,5 % de charbon, 14 % de pétrole.



La CFDT s'engage aux côtés des salariés pour le maintien des emplois et agit avec les sentinelles vertes pour le développement durable.

Vos élus CFDT/UNSA au CSE DTSI

Secrétaire : Marie - Hélène EBURDY- MAUDUIT, **Trésorier :** Rémy VIGNAL

Pascal PELLETIER, Véronique TRUONG, Hamid GOUGACHE, Marie - Paule BLANCHET, Mohamed ROCHDI, Blandine FORESTIER, Bruno SANZAY, Mireille CHALULEAU, Eric MACAREZ.

David GIRARD, Monique G., Joël ANDOUCHE, Meriem BEN BELAID, Driss EL HAZZAT, Katia WUYAM, Thierry MONDOR, Patricia BANDRES, Thierry CHEVALIN, Marie - France BOUCHER, Chabane CHALAL.

Représentants Syndicaux : Jean - Michel DEHEZ, Anthony GORE.

RETROUVER NOS PUBLICATIONS CFDT SUR Intr@noo / [Espace syndicats](#)

Et sur Internet :

<http://www.f3c-cfdt.fr/orange>

<https://www.facebook.com/cfdt.orange>

http://twitter.com/CFDT_Orange



Avec notre webzine, retrouver le point de vue

CFDT sur l'actualité d'Orange

Inscrivez-vous ! contact@cfdt-ftorange.fr